

Compte Rendu Assemblée Générale 2024

Mesdames et Messieurs, Chers Adhérents,

En ce jour, le CIL des Favières rend « HOMMAGE à son TRESORIER M. CHARLES SIMON » qui nous a quitté cette année pour d'autres cieux.

Il était un Membre du Conseil d'Administration de l'association depuis 2013 et assumait avec rigueur sa fonction de Trésorier depuis 2017.

Je vous demande un instant de recueillement en sa mémoire...

Comme chaque année vous êtes de plus en plus nombreux, merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation.

Cela prouve l'intérêt que vous portez à votre CIL et nous encourage à continuer notre action mis au service de notre grand Secteur Intercommunal Toulonnais, Valettois et Revestois.

Merci de votre soutien aux Bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps pour faire vivre notre CIL. C'est donc avec la plus grande conviction que nous défendrons l'ensemble de nos territoires intercommunaux.

Déroulée de notre Assemblée Générale :

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2024

- Les travaux de l'exercice écoulé (depuis l'AGE de 2023),
- Les constats des Habitants,
- Demandes de travaux prioritaires,
- Le dialogue, la participation, la communication.

ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER ET REELECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LEUR FONCTION PAR LES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.

BILAN FINANCIER, COMPTE DES RESULTATS.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER, DU RAPPORT MORAL, DES TRAVAUX DE L'EXERCICE ECOULE ET DU MONTANT DE LA COTISATION.

REUNION PUBLIQUE AVEC LES ELUS.

Je déclare l'Assemblée Générale 2024 ouverte.

Début : 17H30

**Comité d'Intérêt Local des Favières et Lieux-Dits Environnants
(C.I.L. Intercommunal Toulon-La Valette-Le Revest).**

Rapport moral et d'activités 2024

LES TRAVAUX DEPUIS L'EXERCICE ECOULE.

Service Technique Métropolitain de La Valette du var :

Route de Tourris :

- Du N° 1970 « Centre Aéré de Tourris » via le 2090 Route de Tourris jusqu'à l'arrêt de bus « Ancien Chemin de Tourris » sis au N° 2232, création d'une piste pédestre sécurisée côté droit de la chaussée en montant, avec une bordure canalisant les eaux de pluies.
- Sur-élévation de l'entrée du N°2090 Route de Tourris et mise en place de bordures.
- Réfection de l'entrée du N° 2127, pose d'un miroir et d'un panneau de signalisation « Sortie de véhicules ».

Ancien Chemin de la Vieille Valette

- Réfection d'une partie du chemin au niveau du N° 130

Ancien Chemin de Tourris :

- Aménagement des accès routiers et protection du container semi-enterré.
- Aménagement d'un emplacement de stationnement du bus.

LES CONSTATS DES HABITANTS

Pollutions diverses :

- Le non bâchage des bennes des poids-lourds est la conséquence de la perte de produits transportés sur les chaussées.
- Certains chauffeurs de camions klaxonnent le matin de bonne heure. (Un courrier au Directeur de la Carrière de Tourris a été fait en précisant les points évoqués précédemment).

Nuisances sonores diverses et exaspérations des Riverains :

D46 Route des Favières, du rond-point Soldani au rond-point du Col des Chênes :

- Vitesse excessive sur la départementale 46 (toutes catégories de véhicules surtout les deux roues).
- Rodéo des motos., roue arrière, dépassement hors bande blanche et dans les virages.

L'étude de mise en place d'un radar sur la D 46 est en recul. Un aménagement routier du rond-point Soldani au Col des chênes est à l'étude par la Préfecture du Var (Echange de courrier par la Mairie de La Valette Du Var et la Préfecture du Var). Affichage des courriers à l'entrée de la salle.

Nuisances sonores.

- Les rotations de nuit des camions de la centrale à bitume pour l'A57 (décrétées d'Utilité Publique par la Préfecture du Var, malgré notre désaccord écrit lors de la Consultation Publique en mairie du Revest).
- Les mariages, les fêtes diverses et anniversaires les WE jusqu'à pas d'heure avec un fort niveau de décibels.

Sur demande de la Police Municipale diffusion, de l'Arrêté Municipal Valettois concernant le « BRUIT, par mail aux Résidents connus de notre CIL, et sur notre site web.

DEMANDE DE TRAVAUX PRIORITAIRES.

Service Technique Métropolitain de Toulon et de La Valette du var :

Secteur Gaudissard, St honorât, Le vallon de la Sorbière, Le pas de Louchon, tous ces quartiers se sentent délaissés et rien n'est fait malgré les promesses faites en Réunion Publique en 2022.

(Le Chemin d'accès aux habitations, l'élagage des haies, les inondations récurrentes, le curage du Gaudissard, l'écoulement des eaux pluviales, les aménagements futurs et d'autres attentes émises par les Résidents de ce secteur).

Service Technique Métropolitain de La Valette du var et La SOMECA (carrière de Tourris) :

Route de Tourris quartier La Chaberte :

Dégradation du revêtement de la Route de Tourris

Aménagement de l'écoulement des Eaux Pluviales

Travaux à réaliser :

- Remise en état de la chaussée.
- Réaménagement du caniveau d'écoulement des EP sur la Route de Tourris du N° 2090 au N° 1974 et du passage sous la Route de Tourris.
- La remise en état du cheminement des EP dans la propriété privée au niveau du N°1977.
- Le raccordement au collecteur existant des Frères de Plymouth sur le Chemin du N° 1977.

Ces demandes seront évoquées en Réunion Publique aux Elus et Intervenants Valettois.

LE DIALOGUE, LA PARTICIPATION, LA COMMUNICATION.

Le site web du C.I.L.

cilfavières.fr

Vous y trouverez

- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale, l'historique & la vie des quartiers, les infos utiles « liens et numéros d'urgence », les actualités, la prévention & la sécurité, l'environnement, la constitution & les statuts de notre association ainsi que la rubrique « contact & adhésion ».

Vous avez la possibilité de dialoguer avec le C.I.L. :

- D'exprimer vos propositions, doléances & attentes.
- D'adhérer ou de renouveler l'adhésion au C.I.L par l'intermédiaire de notre partenaire (HelloAsso).
« Paiement électronique sécurisé ».

Le compte Facebook du C.I.L.

« CIL des Favières » <https://www.facebook.com/groups/3386715208231031>

Vous y trouverez :

- Les dossiers « chauds du moment » concernant votre quartier, votre commune, la métropole, (pollution, prévention des incendies, nuisances, les alertes, la vie associative, culturelle & bien plus).

La communication :

- **Faites-vous connaître, dialoguez, proposez, participez, vivez votre quartier :**
 - Sur le Site Web du C.I.L. cilfavieres.fr
 - Par un mail au Président president@cilfavieres.fr

Vos coordonnées « sécurisées » (mail, adresse) sont très importantes afin de recevoir les diverses diffusions d'informations.

- **Informez-nous !**

Sans connaissance ou mise à jour de vos coordonnées le CIL ne peut vous contacter afin de vous transmettre les informations importantes concernant votre Secteur.

Aujourd'hui notre Trésorier est à votre disposition pour collecter ou modifier vos coordonnées.

- **Actions des Adhérents**

- Transmettre l'information à votre voisinage, communiquer, échangez,
- Faire connaître les actions de votre CIL (amélioration de la qualité de vie de votre Secteur),
- Faire connaître les moyens et coordonnées de la communication.
 - Le C/R de l'Assemblée Générale 2024 sera consultable sur notre site web.

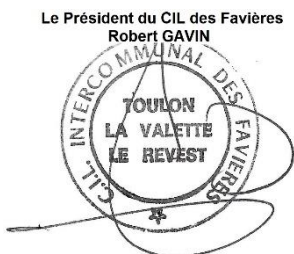
Adhésion au CIL :

- **Pensez à renouveler ou à adhérer au CIL des Favières (5 €uros annuel):**
 - Après de notre Trésorier ici présent.
 - A partir de notre site web « paiement sécurisé » (HelloAsso).
 - 54 Adhérents au CIL en 2024.

Un grand merci pour votre écoute.

Fait à la Valette du Var le : jeudi 10 Octobre 2024

Robert GAVIN
Président du C.I.L.



Anne MARTINI
Secrétaire du C.I.L.



ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER ET REELECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LEUR FONCTION PAR LES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.

Election du nouveau Trésorier de l'Association

Un Adhérent et membre du Bureau et du Conseil d'Administration propose sa candidature comme TRESORIER du CIL Intercommunal des Favières et Lieux-dits Environnants, il aura pouvoir en qualité de gestionnaire des comptes de l'association.

Mr MARC MENJEAUD, résident du quartier de La Chaberte au N° 2211 Route de Tourris.

Passons au vote :

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. MERCI

- M. MENJEAUD Marc est élu TRESORIER du C.I.L.

Réélection dans leurs fonctions respectives des membres du bureau et/ou du conseil d'administration.

Le Tier des Membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires (Cf aux statuts Article 9) :

Mr. Robert GAVIN, Mr. Thierry GOUEROU, Mr. Michel LAUER.

- Les trois Membres du CA se présentent à leur réélection dans leurs fonctions respectives.
- Le Président aura pouvoir, en qualité de gestionnaire des comptes de l'association.

Passons au vote :

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. MERCI

Liste des membres du Conseil d'Administration et leurs fonctions jointe en annexe 2

BILAN FINANCIER, COMPTE DES RESULTATS

La parole est à notre nouveau Trésorier, Monsieur Marc Menjeaud pour nous communiquer le compte des résultats et le bilan financier de l'Association.

- Compte des résultats et bilan financier joints en annexe 1

Approbation du Bilan Financier et du Compte des résultats

Le trésorier vous a présenté le bilan financier et le compte des résultats en date du 10 octobre 2024

Passons au vote

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. MERCI

Approbation du rapport moral, des travaux de l'exercice écoulé et du montant de la cotisation :

La cotisation d'adhésion au C.I.L. est fixée à 5 €, éligible annuellement.

Passons au vote du rapport moral, des travaux écoulés et de la cotisation d'adhésion au C.I.L. :

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. MERCI

Listes des Personnalités présentes à la Réunion Publique du Jeudi 10/10/2024

LA VALETTE-DU-VAR	
Mr Thierry ALBERTINI - Maire de la Valette-du-Var - Vice-président du conseil départemental du Var - Vice-président métropolitain TPM	Excusé
Mr Roland TMIM – 1 ^{er} Adjoint au Maire de La Valette du Var – Cimetière / Etat civil	Présent
Mr Bernard ROUX - Adjoint – Finances / Suivi des compétences transférées à la Métropole / Système d'informations	Présent
Mr Jean-Marc LUCIANI – Adjoint – Sécurité / Prévention	Présent
Mme Roselyne MOULARD Conseillère Municipale déléguée - Vie des quartiers	Présente
Mme Virginie BRISSY Conseillère Municipale Associée – Vie des quartiers	Présente
Mme Miriam BOISSERANC-FRADIN Directrice du centre technique municipal	Présente
Mr Jean-Charles MATEOS Chef de la Police Municipale Valettoise	Présent
TOULON	
Mme Manon FORTIAS Conseillère Départementale du Var – Conseillère Municipal	Présente
Mme Geneviève LEVY Adjointe - Vie Associative	Présente
Mme Pascale JANVIER Adjointe - Démocratie participative / CIL / Solidarité	Présente
Mr Luc DE SAINT SERNIN Adjoint – Travaux / Voiries	Présent
Mr Amaury CHARRETON Adjoint – Ville Intelligente / Eclairage Public	Présent
Mme Rachel ROUSSEL Conseillère Municipale	Présente
Mr Bertrand SEVIN – Technicien Mairie de Toulon / Relation avec les CIL	Présent
LE REVEST-LES-EAUX	
Mr Ange MUSSO - Maire du Revest les Eaux – Vice-président Métropole TPM	Excusé
Mr Gilles ROMANI Conseiller Délégué – Vie Associative	Excusé

Le Président du CIL des Favières

Mesdames, Messieurs les Elus et Intervenants, le CIL Intercommunal des Favières et Lieux-Dits Environnants se félicite de votre présence, cela démontre toute l'importance que vous portez à la démocratie participative et à la communication.

Monsieur le Maire de La Valette-du-var, Vice-président du Conseil départemental du Var, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Mr Roland TMIM 1^{er} Adjoint à La Valette-du-var représente Mr Le Maire.

Certains Elus ayant des obligations, les sujets concernant la Commune de Toulon ainsi que le Département seront traités en priorité.

Je déclare la Rencontre Publique 2024 ouverte.
Début : 18H00

Sécurité des piétons sur la Départementale 46 « Route des Favières » :
(Département 83, Toulon)

Les Riverains Toulonnais de la Départementale 46 « Route des Favières » » (Scolaires, Lycéens, Etudiants, Personnes Agées et PMR) des Impasses « Des Oliviers », « Des Genets » et du Chemin « Du Coucou » sont contraints d'empiéter sur la piste cyclable voire sur la chaussée pour prendre les bus N° 55, AB121 ou Scolaires TL09, VA01 aux arrêts « Terres Rouges » et/ou « UBA ».

Cette portion de départementale « descendante » est soumise à un flux de véhicules en constante augmentation avec la présence de poids-lourds à fort tonnage. Il est très fréquent que des infractions routières soient constatées.

A la demande des Habitants de ce Secteur Toulonnais et à la vue de ce constat de grande insécurité impliquant les personnes, l'aménagement d'une portion de la piste cyclable descendante en un « *trottoir sécurisé avec bordures de protection* » et la « *matérialisation d'un passage piétonnier* » sur la Départementale 46 Route des Favières doit être réalisé en « urgence ».

Aménagements existants sur le secteur concerné :

Les accès aux deux arrêts de bus « UBA », sens montant et descendant, sont accessibles par deux passages piétonniers sécurisant la traversée de la Départementale 46.

A partir du N° 597 Route des Favières, l'accès à l'arrêt de bus « UBA » est sécurisé par un trottoir avec bordures de protection (Plan d'implantation annexé).

- ✓ Sur cette portion de route, aucun tracé de piste cyclable n'est matérialisé.

Constats réalisés sur le secteur concerné :

Route des Favières D46, sens « Col des Chênes - Rond-point Soldani », la largeur de la chaussée et le pourcentage d'inclinaison permettent aux cyclistes d'atteindre des vitesses de roulage pouvant avoisiner les 70 km/h, voire plus. (Identique au flux routier existant).

Les piétons sont obligés, malgré-eux, d'emprunter en toute insécurité cette portion de piste cyclable « non protégée du flux routier » afin d'atteindre l'un des deux arrêts de bus.

Demandes & Plan d'implantation :

Création d'un « trottoir piétonnier sécurisé » avec bordures de 140 M de long sur la D46 en lieu et place de la piste cyclable non utilisée, dans le sens descendant à partir du N° 597 Route des Favières jusqu'à l'accès au « Chemin du Coucou ».

Création d'un « trottoir piétonnier sécurisé » avec bordures de 155 Mètres de long sur la D46 en lieu et place de la piste cyclable non utilisée, sens descendant du Col des Chênes vers le Rond-Point Soldani, à partir de l'Impasse des Genêts jusqu'à l'Impasse des Oliviers.

Marquage au sol d'un passage piétonnier au niveau de l'arrêt de bus « Terres Rouges » D46 sens montant vers le Col des Chênes.

- ✓ Ce passage permettra aux usagers des bus N° 55, AB121 et/ou Scolaires TL09, VA01 du réseau Mistral, de traverser la D46 en toute sécurité.

Mise en place, par le réseau Mistral, d'un Abri Bus Sécurisé adapté au PMR « Arrêt Terres Rouges N° 19 » D46 sens descendant vers le Rond-Point Soldani (Plan d'implantation).

Information sur le Projet d'étude de réalisation d'une piste cyclable D46 sens montant :

La réalisation d'une piste cyclable dans le sens montant vers le Col des Chênes est en étude par la Mairie de La Valette en partenariat avec la Métropole et Le Département.

- ✓ La demande de réalisation de trottoirs sécurisés sera prise en compte dans l'étude.

Plan d'implantation de l'étude sur la réalisation des trottoirs, de l'abri bus et la piste cyclable :



Le Président du Cil

Ce sont les Résidents des chemins du coucou, des Genêts et des Oliviers qui nous ont demandé un aménagement et la création d'un trottoir protégé desservant les abris bus « Terres Rouges et Ubac. Les enfants sont contraints de marcher sur la chaussée pour accéder aux arrêts de bus.

Mr De Saint Sernin

Concernant le sujet des trottoirs, c'est le département qui est en charge des travaux d'aménagement de la D46. Nous avons discuté avec mon collègue Bernard Roux pour savoir si cela peut être fait, en commun, pour des choses qui sont en limite des deux Communes, on est à la frontière même sur les côtés Toulon et La Valette.

Aujourd'hui ne sont pas inscrits d'aménagement de trottoir néanmoins Mr Bernard Roux à un projet qu'il va soumettre au département l'aménagement d'une voie cyclables du côté montant de la route départementale et donc profitez de ces aménagements et de ses financements, que nous allons essayer d'obtenir, de demander l'aménagement des trottoirs avec des cheminements piétons sécurisé dans les endroits considérés, pour permettre notamment aux piétons et aux PMR d'être en sécurité.

Ça va être l'opportunité de porter ce projet à deux vers le département.

Mr Bernard Roux

La voie fait 1600 mètres elle va du rond-point du col des chênes jusqu'au rond-point Soldani. Les voitures vont très vite. Quand le département a fait cette route ils ont fait des bandes « cyclable piéton » des deux côtés de la départementale.

Il faudrait arriver à sécuriser tout ça à la fois les pétons les vélos donc on a regardé avec votre président pour évaluer ce qu'il peut être fait. Il faut étudier un projet global. Ce que je voudrais faire c'est un petit bourrelet de béton pour sécuriser le côté droit en montant trottoir partagé « piéton vélo ». On essaie de faire le plus large possible, des parties vont jusqu'à 4 m 50 , d'autres on est presque à 1m 20, 1M 50 voire 2 m. Il y a toute une réflexion à mener, on doit pouvoir récupérer 70 cm du côté du trottoir gauche en montant, pour faire un trottoir à 1m20 c'est suffisant.

Les voies sont d'une largeur de 3 m donc l'idée c'est de faire un projet global nous allons le mener avec l'antenne et le département pour arriver à avoir un projet réalisable et un financement à la fois par le département et/ou TPM.

Je vais voir pour ce projet sécurisé d'obtenir des subventions de la région.

On est dans une phase que je qualifiai de projet avec les différentes entités. Sur les 1600 m on prendra en compte toute l'étude en partenariat avec les villes de La Valette, de Toulon et le Département.

Concernant l'aménagement de l'insertion du Chemin de la Caladette sur la D46, l'étude de la piste cyclable englobera cette demande de sécurisation de la sortie du dit Chemin.

Mme Geneviève Lévy

Certainement au-delà de la vitesse autorisée et des incivilités routières, ce secteur est desservi par la ligne 55, les bus scolaires et par l'appel bus 121. Un abri de bus « Arrêt Terre Rouge » pourrait avoir un certain nombre d'avantages sauf que, je vous dis les choses très clairement, statistiquement il y a fort peu de personnes qui ont été relevés par le service de la métropole qui prennent le bus. Il est vrai que des personnes plus nombreuses descendent à cet arrêt. Ce constat nous amène à confirmer qu'il n'y a pas de besoin d'abris bus, par contre avec la métropole et avec votre Président, nous discuterons sur le projet d'aménager beaucoup mieux l'arrêt de bus « Terre Rouge » sens descendant, de façon à ce qu'il soit beaucoup plus sécurisé, en l'élargissant. Il est en projet d'installer un éclairage au droit de cet abris.

Mr Amaury Charreton

Nous travaillons avec le département pour connaître précisément les arrêts des bus scolaires afin qu'ils soient éclairés et qu'ils soient sécurisés.

Le réseau électrique n'est pas forcément non plus à côté mais aujourd'hui il y a des solutions qui existent pour du ponctuel notamment on pense à de l'éclairage solaire il faut voir aussi techniquement si ça passe puisque c'est quand même assez arboré dans le secteur. Bien évidemment il y aura un éclairage adapté et on trouvera une solution.

ROUTE DES FAVIERES D46

Nuisances sonores, sentiments d'insécurité et exaspérations des Riverains :

D46 Route des Favières, du rond-point Soldani au rond-point du Col des Chênes :

- Vitesse excessive sur la départementale 46 (toutes catégories de véhicules surtout les deux roues).
- Rodéo des motos., roue arrière, dépassement hors bande blanche et dans les virages.
- Plusieurs accidents mortels sur cette portion de départementale.
- Les rotations de nuit des camions de la centrale à bitume pour l'A57

Le Président

Suite au courriers échangés par Mr Le maire de la Valette-du-Var et la Préfecture du Var, la possibilité d'une mise en place d'un radar fixe ou mobile s'avère très difficile, la décision est du

niveau Ministériel. Il a été évoquer la possibilité de la mise en place d'un radar de bruit, là aussi même constat.

Par contre une avancée notoire se fait sentir sur l'étude du réaménagement de la D46 Route des Favières allant du rond-point Soldani au Col des chênes (Piste cyclable partagée, trottoirs sécurisés, réaménagements routiers, étude des interceptions, sécurisation d'un arrêt de bus), le tout mené en partenariat avec le Département, la Métropole, les communes de Toulon, La Valette et le Cil des Favières.

Cette étude prend en compte les nuisances et incivilités routières.

ROUTE DE DARDENNES D46

Sécurité Routière de la D46 Route des Favières et Route de Dardennes :

L'aménagement routier de la D46 Route de Dardennes, du Col des Chênes à la Zone Commerciale de la Ripelle (demandé en AG 09/2018 - AG 06/2019 – AG 09/2022 – AG 10/2023) devient incontournable (constats) :

Les vitesses excessives, le non-respect des interdictions de doubler, les flux croissants de poids-lourds, de véhicules légers, de cyclistes augmentent l'insécurité routière sur la Départementale 46. Le recensement effectué en septembre 2016, pour la société Soméca « carrière de Tourris », a comptabilisé un flux de 13900 Véhicules / jour sur la Route des Favières et 9400 Véhicules / jour sur la Route de Dardennes.

Aujourd'hui : L'aménagement de l'A57 jusqu'en 2025.

Demain : La mesure Crit'Air.

Demandes :

Elargissement de la voie. Installation d'un éclairage public sur la totalité de la route départementale. Création de pistes cyclables partagée sens montant (Dardennes vers Le Col des chênes).

Le Président du Cil

Concernant la départementale 46 Route de Dardenne, cela fait beaucoup d'années que son aménagement est demandé, l'élargissement de la voie par une création d'une piste cyclable partagée sens montant de Dardenne vers le rond-point du col des Chênes et la création d'un éclairage public sur la totalité de la départementale.

Les piétons sont obligés, malgré-eux, d'emprunter en toute insécurité les bas-côtés non stabilisés et non protégée du flux routier, afin d'atteindre l'un des deux arrêts de bus.

« L'insécurité Routière et des Personnes est mise en avant ». la priorité est portée sur le piétons.

Manon Fortias

Si on fait une piste cyclable partagée, ça va résoudre beaucoup de choses, mais c'est le département et le département seul qui décide si ces études vont être entreprises. Cependant, actuellement il y a de gros travaux engagés sur l'autoroute A57 et qu'engager des travaux sur cette départementale serait catastrophique pour tous les gens qui circulent. De toute façon si un projet doit être réalisé, il est plus prudent d'attendre le fin des travaux de l'autoroute parce qu'on sait tous qu'aujourd'hui la RD46 et c'est historique, il avait été fait le projet d'une voie de contournement de Toulon. Elle à la vocation aussi d'accueillir un gros trafic de plus en plus grandissant. Ce serait incohérent d'engager des travaux lourds sur cette portion de route. Les travaux sur la A57 doivent être terminés dans le courant du premier trimestre 2025.

Pour autant nous sommes en face d'un paradoxe, c'est qu'aujourd'hui cet aménagement oblige les usagers à ralentir, demain si on élargie la chaussée quelles en seront les conséquences sur la sécurité routière. Pour l'instant je ne pourrai pas vous donner de chiffres mais on ne recense pas non plus énormément d'accident de vélo sur cette portion de route. La RD46 n'a pas été construite initialement pour accueillir des piétons, aujourd'hui il se pose des questions d'urbanisme qui font qu'une nouvelle problématique s'impose à nous. Vous avez vu les accotements, c'est très compliqué de les aménager. Pour l'instant ce n'est pas réalisable mais sans attendre la fin de l'élargissement de l'autoroute une étude du département est faite pour voir exactement la nécessité

et la faisabilité de la demande. Sachez que sur la RD46 a été déjà réalisé de grosses requalifications, il reste encore des portions notamment la partie toulonnaise et c'est aujourd'hui la priorité du département de continuer l'aménagement de l'avenue des Moulins à l'avenue des Meuniers qui devrait aussi emprunter en habitat de quartier et là se trouve, effectivement, des gros scolaires nécessitant qu'ils soient traités prioritairement.

Quartiers de Gaudissart, St Honorât, Le Pas de Louchon et Vallon de la Sorbière :

La mise en place d'un candélabre au rond-point Soldani a été faite en octobre 2023 par les services de l'antenne métropolitaine Toulonnaise.

Suite à la réunion du 24 octobre 2022, sur site, aucun accord n'a été trouvé entre les deux antennes métropolitaines Toulonnaise et Valettoise concernant :

- La remise en état du réseau pluvial.
- Le curage et l'entretien du Gaudissart.

Demandes :

Le nettoyage des abords du chemin inter-communal de Gaudissart.

Le curage des fossés et de l'écoulement des Eaux Pluviales.

Entretien de la rivière « Le Gaudissard »

Question :

Qu'en est-il du projet de réalisation d'un réseau d'assainissement pour ces Quartiers ?

Mr De Saint Sernin

Nous avons échangé avec Mr Bernard Roux sur ce sujet précis donc pour tout ce qui a rapport à l'assainissement je parle du trivial donc nos deux antennes vont s'accorder pour faire des petits aménagements qui vont réussir à détourner ou en tout cas atténué l'écoulement des eaux et en même temps faire un curage du pluvial.

Après aux propriétaires d'entretenir au quotidien tous les petits cours d'eau et ça a été rappelé juste avant mon intervention. Chaque riverain est responsable à partir du milieu du lit du cours d'eau de l'entretien.

Comme c'est une zone est un petit peu éloigné des zones très urbaines Toulonnaises, la propreté du secteur est à la demande, c'est-à-dire que lorsque vous avez besoin d'intervention des services de propreté de la ville, il ne faut pas hésiter à appeler la direction de la propreté de Toulon qui se trouve être maintenant à l'antenne métropolitaine toulonnaise. La direction de la propreté de la ville délèguera une équipe pour nettoyer et curée les fossés, mais n'oublions pas l'obligation de chaque riverain, au droit de sa propriété, du nettoyage de ses abords (trottoirs, entrée de propriété).

Mr Bernard Roux

Comme Mr De Saint Sernin, vous l'a dit, il y a la voirie aussi il faut qu'on regarde ensemble avec les divers services concernés pour ce qui peut être réalisé.

Concernant la commune de la valette-du-Var, la propreté et les déchets nous passons régulièrement.

Il appartient à Toulon qui a bougé sur appel il faut appeler la direction la propreté et ils ont verront des équipes il faut appeler parce que ce ne sont pas des secteurs sur lesquels il y a des rondes régulières des passages réguliers donc il faut appeler la direction de la propreté.

Un Résident

Le service de nettoyage de Toulon ne passe jamais, il y a des gens dans le secteur.

Mr De Saint Sernin

Je vous encourage à appeler le service de la propreté de Toulon car dans ce secteur il n'y a pas des rondes régulières, c'est sur demande.

Mr Bernard Roux

L'assainissement du secteur est en étude, un recensement des lieux et habitations est en cours. Après constat, les stations autonomes sont en bon état donc il n'y a pas de problème sur 80 %, mais si jamais il faut faire une descente d'assainissement des divers secteurs, ça serait sur les voies publiques qui sont le Chemin Ciambellotti, la descente vers le rond-point Soldani, puisque c'est là le lieu de récupération du réseau d'assainissement. Pour le moment ils sont en pleines études, mais si jamais ce projet voit le jour, il aura un coût très élevé. C'est un gros secteur comportant beaucoup de zones privées avec des accès très compliqués.

Pour le moment nous sommes dans une phase d'étude, ils font l'inventaire de l'ensemble des fosses septiques sur Toulon c'est pareil. Sur la ville de La Valette on a le quartier Ouest équipé en fosse septique donc une réflexion est menée elle va prendre un certain temps, mais le coût serait entre 2 millions et 3 millions d'Euros.

Un Résident

Concernant le Vallon de la Sorbière les chemins, les abords sont très encombrés et la chaussée est dans un état déplorable. Ça fait 30 40 ans que rien n'a été fait dans ce quartier. Les sangliers y sont pour beaucoup. Il y a eu un début de nettoyage mais qui n'a pas été terminé.

Mr Bernard Roux

L'année dernière on a remis en état un chemin sur 350 mètres, nous allons continuer et on va essayer d'améliorer ses voies. On a fait une partie du chemin et 3 îlots pour que les voitures puissent se croiser. On va essayer l'année prochaine de revoir au fur et à mesure d'avancer. On pourra pas faire tout d'un coup parce que c'est 40 ans de construction un peu anarchique, sans possibilité d'agrandir la route parce qu'elle est étroite. Nous allons continuer avec l'antenne d'améliorer la voirie et permettre aux gens de se croiser.

Monsieur je vous propose de nous rencontrer, je viendrai sur place, il y a peut-être des mesures immédiates qui peuvent être entreprises pour des coûts pas très importants. Si on fait quelque chose ce sera dans le vallon de la Sorbière et le Pas de Louchon parce vos accès sont dangereux. Prenez contact avec Mr le Président du Cil afin de convenir d'un rendez-vous.

Le Président du Cil

Si vous avez des questions qui concernent la ville de Toulon vous pouvez intervenir.

Un Résident

Beaucoup de gens qui résident à proximité de la D46 route des Favières sont en colère. Colères du à de hautes vitesses et des bruits induits, c'est pire encore aujourd'hui et depuis 2 ans, 3 ans pas de contrôle de police. Du côté de La Police Municipale de la Valette, je les félicite, il y a des contrôles réguliers contre les vitesses excessives. Certains conduisent comme des fous, la RD46 est une catastrophe. Il se fait des roues-arrières, on double les camions dans les virages, c'est vraiment du grand n'importe quoi. On ne sait pas trop si c'est la Police Municipale de La Valette ou si c'est la Gendarmerie Nationale qui va intervenir sur ce tronçon de route mais je ne vois jamais la Police Municipale de Toulon. Il y a peut-être quelque chose à faire en matière de radar mobile, on peut mettre un véhicule mobile équipé d'un radar laser, de temps en temps faire un contrôle de vitesse, un radar de bruit.

Il y a déjà pas mal d'accident mortel sur cette départementale, il faut faire quelque chose.

Le Président du Cil

Comme nous l'a expliqué Mr Bernard Roux, l'étude qui sera menée englobera les divers problèmes d'insécurité routière et des personnes. Le Département, La Métropole en collaboration avec les municipalités Toulonnaise et Valettoise trouveront peut-être une solution pérenne à ces dangers routiers.

Mme Manon Fortias

Ce que je vous propose, c'est aussi de sensibiliser notre adjoint Laurent Gérôme, on va regarder quelles actions peuvent être faites en concertation, c'est vrai que ce serait un plus que la Police Municipale de Toulon se déplace pour assurer une présence policière, on est dans la répression, c'est le respect du code de la route.

Un Résident

Sur le D46 Route de Dardennes, si tu tombes en panne en voiture tu peux mourir, à pied tu n'as pas de cheminement sécurisé. Après la grue l'interception du chemin de La Mourelette est en contresens de la route, pour sortir si vous allez sur Dardennes c'est hyper dangereux. La seule solution c'est qu'un jour le département prennent en considération et prioritaire la D46 Route de Dardenne.

Mme Geneviève Levy

J'ai bien entendu qu'il avait été dit il faut proposer des solutions alternatives. Il pourrait être fait des rencontres avec les divers services Toulonnais, Valettois ou Revestois et je pense à certaines choses sur lesquelles je voudrais quand même revenir sur ce que j'ai dit il y a quelques instants, avec le département on va effectivement mieux éclairer et en tout cas faire un trottoir, pour qu'on ait les arrêts de bus scolaire sécurisés. On a commencé à réfléchir à quelque chose.

Ce dont je peux vous assurer c'est que on va essayer de suivre ça de manière plus attentive et rapprocher le plus possible les services. On tiendra votre Président au courant et que je pense que sur certains points il y a des choses qui peuvent être faites à court et moyen terme au niveau de tout ce qui est départemental. Il y a eu déjà des réflexions.

Le Président du Cil

Les questions concernant la Mairie de Toulon étant terminées et comme à l'habitude, congé est donné aux Elus et Intervenants Toulonnais.

Nous allons traiter les demandes concernant uniquement la ville de La Valette-du-Var.

Sécurité des randonneurs « Départementale 446 » :

Le nombre de randonneurs étant en constante augmentation sur la D 446, la création d'une piste pédestre côté gauche de la chaussée, à partir du N° 1080 jusqu'au N° 1350 est indispensable afin d'assurer la sécurité des marcheurs.

Demandes :

Création d'une piste pédestre sécurisée en revêtement stabilisé non bitumeux.

Protection de la piste avec des bordures bétonnées.

Sécurité routière « Départementale 446 » :

La signalisation routière verticale et le marquage au sol ne sont plus adaptés à la circulation sur la D446. (Demandé en AG 09/2018 - AG 06/2019 – AG 09/2021 - AG 09/2022 – AG 10/2023)

Demande :

Redéfinition de la signalisation routière verticale et des marquages au sol de la D446 du N° 444 au N° 1-7 Route du Fort Coudon.

Dégradation du revêtement bitumeux de la Route de Tourris :

Constat a été fait par les Riverains et la Marine Nationale, qu'une grande partie du bitume de la Route de Tourris c'est fortement dégradé (fissures, nids de poules).

Les derniers travaux de remise en état « Partiels » du revêtement de la chaussée ont été exécutés en 2022.

Demande :

Remise en état de la Route de Tourris

Le Président du Cil

La sécurité routière de la départementale 446 n'est pas assurée, la signalisation routière verticale et le marquage au sol de la D446 Route du Fort Coudon doivent être refaites. Dans les virages il n'y a pas de ligne blanche continu, il y a des pointillés ou pas de marquage du tout. Il faudrait que les marquages soient refaits correctement sur la totalité de la D446.

De l'accès à l'Ancien Chemin de La Vieille Valette du N°1080 jusqu'au N°1112 un passage piétonnier en revêtement stabilisé non bitumé et sécurisé par une bordure. Beaucoup de marcheurs empruntent ce passage.

Mr Bernard Roux

Il faut savoir c'est que, entre département et TPM il y a un protocole d'accord qui a été mis en place pour savoir qui finance. Donc là on va on va revenir un petit peu en arrière, pour nous je dirais d'antenne de La Valette on a fait quand même des sécurisations, vous avez vu cette année on a fait le piétonnier du centre aéré jusque à l'arrêt de bus Ancien chemin de Tourris avec une bordure. On a sécurisé le mur de la propriété du N° 2127 Route de Tourris. Au niveau de l'Ancien Chemin de la Vieille Valette côté cimetière on a fait on a refait le revêtement dans une impasse, donc au fur et à mesure l'idée c'est d'accentuer le dialogue entre la Ville, la Métropole et la Carrière de Tourris car avec tous les roulages des camions, ils détruisent lentement mais sûrement la voix, donc l'idée faire un protocole d'accord de financement avec la Someca. Ils sont prêts à effectuer ce financement sur 3 ans. Nous pourrons refaire la montée dans le dernier virage, refaire un tronçon de la Route au-dessus des containers et de l'arrêt de bus. Tout ce qui est fait, je le fais en concertation avec mon collègue Mr Jean-Marc Luciani. Pour exemple la vidéo surveillance.

Le Président du Cil

Mr Le Chef de la Police Municipale demande s'il y a des questions ciblées sur la Police.

Mr Jean-Charles Mateos

Juste en préambule, je remercie les félicitations adressées à la police municipale. C'est toujours bien bienvenu et pas souvent mais s'efforce de déployer des moyens d'énergie sur le territoire de Tourris, ponctuellement sur les camions de la carrière et autres camions.

Nous faisons des contrôles coordonnés avec les services de la DREAL et la Police Nationale, nous en avons fait encore un hier.

Nous contrôlons les camions, on les pèse on regarde surtout la réglementation sur les temps de conduite donc voilà ce sont des opérations qui permettent de détecter pas mal d'infraction, des infractions qui sont lourdes pécuniairement pour les employeurs donc ça les fait réfléchir alors ce n'est pas des opérations qu'on peut monter tous les jours car c'est un déploiement de personnels qui est assez conséquent mais on le fait sur les Rodéo motorisés on essaie d'être présent tous les dimanches.

Qu'on soit au contrôle vitesse ou en point fixe donc on est présent donc après ça n'empêche pas la finition d'infraction quand on n'est pas là mais en tout cas on assure une présence et on va essayer avec les services de la police Nationale si on peut réaliser un contrôle des véhicules, des saisies de motos.

Il est à noter que les infractions se sont nettement calmées. On n'arrivera jamais à éviter les liaisons radio des véhicules qui montent sur Tourris.

Les poids lourds, sont une grosse masse donc on a l'impression que ça va vite, ça fait du bruit.

Nous avons beaucoup ciblé le contrôle sur le bâchage des camions car les chargements volatiles non bâchés envoient les particules dans l'air.

Sur les nuisances sonores, hormis le contrôle technique quand le véhicule passe sur le banc on n'a pas de moyens de détecter son niveau. Il y a une réglementation bien précise et il faut être doté d'un sonomètre, la commune n'en a pas parce qu'une formation spécifique est obligatoire.

Maintenant on est à même en tant qu'Agent de pouvoir relever les nuisances, alors c'est une contravention de 90 Euros, avec l'immobilisation du véhicule.

Concernant la vidéo protection, il y a un déploiement qui est fait sur le secteur et félicitera la pose de caméras de protection contre les dépôts sauvages les incivilités, les rodéos.

On parle beaucoup des centres-villes et pas des périphéries mais en tout cas nous sur La Valette-du-Var on ne se focalise pas que sur le centre-ville mais tous les quartiers bénéficient d'une sécurité.

Une Résidente

Ce n'est pas le bruit du moteur du camion mais c'est le bruit du roulage sur la chaussée qui est en mauvais état. Il y a aussi des véhicules à minuit 1h du matin qui vont sur la route de la carrière de Tourris pour faire la course et des rodéos.

Il y a surtout des deux-roues. La nuit quel effectif de police est présent ?

Mr Jean-Charles Mateos

La nuit nous avons du personnel présent et là on peut l'activer. Maintenant il y a des rondes dans la vacation, quand on a un peu de chance on tombe dessus, quand on a moins de chance ça leur profite.

On sensibilise aussi les gens de nous appeler, on est présent il y a aussi la police Nationale.

Beaucoup de gens se disent que ça ne sert à rien d'appeler.

Non, car on peut se trouver à proximité du point de signallement et on peut s'y rendre rapidement, les patrouilles sont en dynamique sur le secteur.

Des fois où on ne pourra pas couvrir le secteur et ne pas passer partout.

Vous avez cette chance d'avoir un service de police Municipale qui est présent en dehors des horaires lambda. De juin à septembre nous sommes présents jusqu'à 3H00 du matin et les autres mois nous sommes présents jusqu'à minuit. ce n'est pas le cas sur certaines communes limitrophes.

C'est très important de le savoir, il faut appeler. Si vous n'appellez pas, forcément on ne pourra pas intervenir.

Concernant l'application citoyenne, nous sommes destinataire.

Une Résident

J'ai été amené à faire une demande sur l'application citoyenne et sur le moment il ne se passe rien parce que tout simplement le service de police municipale n'est pas ouvert. Les nuisances sur le rond-point du Col des Chênes vont de minuit à 2 h00 du matin et systématiquement tous les WE.

Avez-vous une traçabilité des appels, hors horaire, qui auraient pu être remontées plusieurs fois. Toutes les infractions des samedis et/ou des dimanches à 2h du matin engendrent des erreurs de statistiques.

Mr Jean-Charles Mateos

Les nuisances sont générales à tous les secteurs de notre commune. Nous connaissons leurs modes de déplacement.

Les signalements téléphoniques de rodéo nous permettent de précéder la venue des motos et d'effectuer les contrôles et les verbalisations.

Ecoulement des Eaux Pluviales « Route de Tourris » :

La canalisation souterraine des Eaux Pluviales est à réparer. Elle occasionne des débordements sur la Route de Tourris au niveau du N° 1974 (Centre Aéré Jean Gravan) ainsi que dans la propriété privée du N° 1977.

Demandes :

Réaménagement du fossé et du regard de collecte des eaux pluviales ainsi que la traversée souterraine de la Route de Tourris, via la propriété privée située en contre bas.

Réaménagement de l'écoulement et de la sortie des eaux pluviales de la propriété privée sis au N°1977.

Le raccordement au collecteur existant sur le Chemin communal. (Frères de Plymouth).

Le Président du Cil

La traversée sous route ainsi que le passage chez le propriétaire de la maison en contre bas au N°1977 Route de Tourris et l'écoulement dans le regard des Frères de Plymouth n'est toujours pas d'actualité. Lors de grosses pluies le niveau du caniveau monte et déborde sur l'ensemble de la chaussée et des terrains attenants. Mr Gérard Delfieu est entièrement d'accord pour le raccordement à son regard et attends votre prise de contact.

Mr Bernard Roux

Nous prendrons contact avec le responsable de la communauté afin de réaliser au plus vite ces travaux d'écoulement des eaux pluviales.

Mme Virginie Brissy

Les travaux sont bloqués parce que la majorité des Riverains ont signé l'accord sauf une personne qui refuse de céder la petite parcelle aux Frères de Plymouth, qui après obtention la rétrocédera à la Mairie de La Valette-du-Var.

Lors du projet initial, en présence du Président du Cil, ce propriétaire n'avait pas l'air du tout récalcitrant mais depuis ces lettres mortes. Je vais lui renvoyer un autre mail dès la fin de la semaine.

Propreté du Coudon, surveillance et sécurisation au niveau du 1-7 Route du Fort Coudon :

Les dépôts sauvages sur les pentes du Coudon, classé « Natura 2000 » sont toujours d'actualité. Malgré l'élan de solidarité « Opération Coudon Propre », la présence de gravats et de détritiques en tous genres sont toujours déposés.

Au rond-point, la plateforme qui supporte le container des ordures ménagères et des tris sélectifs est mal adaptée.

Demandes :

Réaménagement de l'îlot central du rond-point ainsi que les emplacements des Tris Sélectifs et du Container d'Ordures Ménagères (Création d'une plateforme stable et d'accès facile).

Mise en place d'une caméra de « vidéo surveillance » au carrefour de la Route du Fort Coudon, au niveau des N°1-7.

Le Président du Cil

Au niveau du rond-point de la montée au Fort Coudon. Les poubelles et les colonnes de tri ont subies plusieurs accidents.

Les Riverains demandent la création d'une plateforme stabilisée afin que les gens puissent mettre les ordures et les tris sans risque de tomber.

Mr Bernard Roux

On va prendre rapidement contact avec Colas afin de chiffrer et effectuer cette plateforme. Espérons que les queues de crédits nous permettent de réaliser la plateforme pour cette fin d'année.

Rond-point du « Cimetière de Tourris » :

Dégradations importantes de la chaussée, les bordures des îlots directionnels sont détruites par les véhicules de fort tonnage.

Nuisances sonores très importantes des poids lourds et atteinte fréquente à la « sécurité routière ». (Certains poids-lourds prennent le rond-point en sens inverse).

Demandes :

Réétudier la conception du giratoire.

Réaménager la pastille centrale et les terre-pleins.

Sécuriser la circulation dans le rond-point.

Le Président du Cil

La dernière question concerne le cimetière des Argeriés et son rond-point. Quelle décision est prise pour l'ouverture du dit cimetière et la réfection de son rond-point ?

Mr Roland Tmim

Monsieur le Maire m'a demandé de faire une étude afin de remettre en état complètement le cimetière âgé construit en 2000. Le cimetière central commence à être un peu plein et il faut envisager, d'ici quelques années à court et moyen terme que le cimetière de Tourris puisse être à nouveau en état. On a beaucoup de travaux à refaire sur la petite chapelle et le logement en raison des fuites dans les bâtiments qui ont été squatter. Normalement tout devrait être fini d'étudier dans le premier trimestre 2025. Pour une ouverture si besoin en fin 2025.

Concernant le crématorium, pour le moment l'étude porte uniquement sur le côté cimetière en sépultures.

Mr Bernard Roux

Pour la voirie autour du cimetière et en particulier le rond-point, on va venir examiner exactement ce qu'il y a à faire pour justement éviter que les camions qui se croisent et puissent passer en sens inverse. Mais il faudra faire un relevé topographique sera un plan et on définira avec le président du Cil ce qu'il faut faire.

Ce qui est prévu, c'est réétudier la conception du giratoire et faciliter le passage des camions parce que ça évite le bruit pour les riverains et puis si le cimetière devient opérationnel un jour, il faut aussi aménager son accès, la visibilité et les parkings.

Centre de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif « Cimetière de Tourris » :

Ce lieu de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif est une poubelle à ciel ouvert. Certains riverains font preuve « d'incivisme persistant ». Des dépôts en tous genres jonchent le trottoir, malgré la proximité de la déchetterie Métropolitaine.

Demandes :

Mise en place d'une caméra de « vidéo surveillance ».

Surveillance des incivilités et verbalisations des contrevenants.

Le Président du Cil

La dernière question concerne les ordures ménagères et le tri. La mise en place de caméras pourra lutter contre ces actes d'incivilités.

Mr Bernard Roux

Nos équipes passent pratiquement tous les jours pour tout enlever, et nettoyer les abords des collecteurs de tri et d'ordures ménagères. Nous allons mettre une caméra pour pouvoir détecter ce qui est jeté et où. Les caméras de surveillances c'est 55 Kms de fibre noires qui serviront après à relier tous les bâtiments publics dont le cimetière de Tourris.

Mr Jean-Marc Luciani

Cette fibre qui est en train de s'installer va bon train et ça fonctionne très bien.

Il y a quand même 55 km à faire nous pensons que d'ici 2 ans tout sera fini.

Mais pas à partir du moment où la fibre passe l'installation de caméras se fait au fur et à mesure.

Ce n'est pas la même fibre parce que c'est un débit particulier pour que tous les bâtiments publics municipaux et toutes les caméras soient reliées entre eux. C'est un marché à part la fibre spéciale orange c'est la THD sur toute la Valette depuis plusieurs années 6 à 7 ans.

La Métropole a mis en place depuis 15 ans une DSP et la société qui assure une délégation de service public a fait des kilomètres de fibre depuis plusieurs années et c'est cette THDI qui couvre la valette. Pendant 15 ans on paye pour notre site et au bout de ces 15 années nous sommes propriétaire de l'usage complet en exclusivité.

Vous aurez toutes les écoles, tous les gymnases, toutes les mairies, le centre aéré, les ronds-points dont celui du Coudon, les cimetières et toutes les 98 caméras de surveillance.

Nous avons, dans un premier temps, équipé le centre-ville, les écoles et les collèges. La deuxième tranche que nous sommes en train d'effectuer sera sur toute la commune.

Les spécialistes de la Police Municipale pourront analyser les images.

Questions diverses

Fibre optique Chemin de la Caladette La Valette du Var / Toulon.
Accident rond-point route du Fort Coudon

D46 Route des Favières Vitesses excessives, acrobaties, dépassements interdits

- Lettre de la Mairie de La valette à Mr le Préfet
- Réponse de la Préfecture.
- Lotissement « Les restanques » Chemin de la Caladette, Courrier des Résidents à Mr Le Maire de La Valette du Var.

Le Président du Cil

Concernant la fibre optique du chemin de la Caladette, Mr Jean-Pierre Martinez, notre Web Master, prendra contact avec le résident afin d'exposer le problème aux autorités d'Orange.

Concernant le virage accidentogène du rond-point du *Fort Coudon, j'ai une réunion « Police Sécurité » qui se tiendra en Novembre 2024. La question est à l'ordre du jour. Un dossier détaillé sera élaboré en partenariat avec les propriétaires par Mr Jean-Pierre Martinez.

Concernant l'accès et la sortie du chemin de la Caladette, comme indiqué lors de la discussion sur la dangerosité et les nuisances de la D46 Route des Favières, la demande sera intégrée à l'étude de réalisation de la piste cyclable partagée et de l'aménagement de la départementale.

Je déclare l'Assemblée Générale et la Rencontre publique clôturées.

Fin : 20h00

Merci de votre présence, je vous invite à prendre le pot de l'amitié.

Fait à la Valette du Var le : jeudi 10 Octobre 2024

Robert GAVIN
Président du C.I.L.



Anne MARTINI
Secrétaire du C.I.L.



Annexe 1

COMPTE RENDU FINANCIER

COMITE D'INTERET LOCAL INTERCOMMUNAL des FAVIERES & LIEUX DITS ENVIRONNANTS

COMPTE DES RESULTATS au Jeudi 10 Octobre 2024

PRODUITS		
TRESORERIE au : Dimanche 31/12/2023	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
ACTIFS :	1 261,49 €	0,00 €
A) Total Trésorerie :	1 261,49 €	

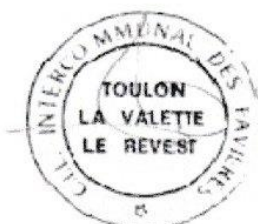
PRODUITS Année 2024	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
74 - Subvention	500,00	0,00
756 - Cotisations diverses: - Adhérents - Repas	35,00	0,00
77 - Opérations de gestion: - Transferts Compte à Compte	200,00	0,00
RESSOURCES :	735,00	0,00
B) Total Produits :	735,00 €	

CHARGES		
CHARGES Année 2024	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
606 - Achats : - matériels: informatique, de bureau	45,50 €	0,00 €
607 - Achats Marchandises Diverses (pour festivités)	33,23 €	0,00 €
616 - Primes d'assurance – Responsabilité civile	91,14 €	0,00 €
625 - Frais de manifestations : Mission – Reception – Déplacement	0,00 €	0,00 €
626 - Frais : Téléphone – Timbres - Site Web	53,84 €	0,00 €
66 - Service bancaire : Tenue de compte bancaire	78,96 €	0,00 €
671 - Charges financières: - Transferts Compte à Compte - Dons	200,00 €	0,00 €
CHARGES :	502,67 €	0,00 €
C) Total charges:	502,67 €	

TRESORERIE au : Jeudi 10 Octobre 2024	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
ACTIFS : A + B – C :	1 493,82 €	0,00 €
TOTAL ACTIFS :	1 493,82 €	

Lu & approuvé à la valette du Var, le Jeudi 10 Octobre 2024

Le Président
Mr. GAVIN Robert



Le Trésorier
Mr. MENJEAUD Marc



Annexe 2

Liste des Membres du Conseil d'Administration et leurs fonctions

Nom / Prénom	Adresse	Fonction
Mme BOUCHET Hélène	2206 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette-Du-Var	Membre du CA
Mr BOURREE Pascal	601 Route de Tourris Les Favières 83160 La Valette du Var	Vice-Président Membre du Bureau et du CA Chargé des travaux
Mme CHAMP Catherine	2528 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Membre du CA
Mr FERAUD Patrick	176 bis Ancien Ch. du Revest Les Favières 83160 La Valette du Var	Trésorier Adjoint Membre du Bureau Membre du CA
Mr GAVIN Robert	1652 Rte de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Président Membre du Bureau Membre du CA Titulaire du compte Bancaire du CIL
Mr GOUEROU Thierry	1854 Rte de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Secrétaire Adjoint Membre du Bureau Membre du CA
Mr LAUER Michel	7 Route du fort Coudon La Chaberte 83160 La Valette du Var	Membre du CA
Mr MARTINEZ Jean-Pierre	1 Route du fort Coudon La Chaberte 83160 La Valette du Var	1er Vice-président Membre du Bureau Membre du CA Webmaster
Mme MARTINI Anne	601 Route de Tourris Les Favières 83160 La Valette du Var	Secrétaire Générale Membre du CA et du Bureau
Mr MENJEAUD Marc	2211 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Trésorier Membre du CA Membre du Bureau Gestionnaire du Compte Bancaire du CIL

Fait à La Valette-du-Var le : Jeudi 10 Octobre 2024

M. GAVIN Robert
Le Président du CIL Intercommunal
Intercommunal
Des Favières et Lieux-Dits Environnants



Mme MARTINI Anne
Secrétaire Générale du CIL
des Favières et Lieux-Dits Environnants

